

Master MEEF 2nd degré parcours Arts plastiques (CAPES)

Domaine :

Lettres - Langues

Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) - 2nd degré

UFR/Institut :

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)

Type de diplôme :

Master,
Préparation au CAPES

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Site web de la formation :

www.univ-paris8.fr

Présentation de la formation

Cette formation est dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

La formation du master MEEF mention 2 parcours **Arts plastiques** est une formation professionnalisante qui se donne pour but de former des professeurs de haut niveau, en mesure de réussir les nouvelles épreuves des concours du CAPES et de prendre un poste en établissement au terme des deux années du master.

Plaquette de présentation

Capacité d'accueil

24

Compétence(s) visée(s)

La formation sur les deux années de master est conçue de manière à assurer une maîtrise professionnelle. Dans le cadre de chaque UE, des compétences du référentiel national des compétences des métiers du professorat et de l'éducation seront plus spécifiquement travaillées. L'acquisition de ces compétences est envisagée de manière progressive. L'étudiant, accompagné notamment par ses référents Inspé pour les stages, constituera, de manière sélective, un portfolio à partir de ses expériences et des travaux effectués et évalués dans le cadre des UE, qu'il mettra en relation avec des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation.

Les compétences du référentiel des compétences professionnelles du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013) :

- construire une réflexion didactique propre à l'enseignement des arts plastiques ;
- problématiser une question ;
- construire et développer une réflexion par écrit et à l'oral ;
- argumenter un propos en s'appuyant sur un choix pertinent de références ;
- analyser les caractéristiques plastiques, historiques, sémantiques et esthétiques d'œuvres relevant des arts plastiques ;
- communiquer avec des moyens graphiques et maîtriser les codes de représentation ;
- développer une pratique personnelle des arts plastiques ;
- engager une recherche universitaire spécifique aux questions de l'enseignement.

Débouchés professionnels

Ce parcours prépare les étudiants au métier de professeur d'arts plastiques et inclut la préparation au concours de recrutement des professeurs de lycée et collège (CAPES). Il permet également de préparer aux métiers de formateur dans des établissements privés sous contrat, dans des Centres de Formation d'Apprentis, au sein

d'entreprises et d'organismes de formation continue ou bien encore des établissements francophones d'enseignement à l'étranger.

Environnement de recherche

Le parcours Arts plastiques du master MEEF propose une formation en lien avec la recherche disciplinaire en Arts plastiques et en Sciences de l'éducation. La rédaction du mémoire de recherche à dimension professionnalisante vise à ancrer la construction de l'identité professionnelle dans la recherche disciplinaire, didactique et sur l'éducation lors d'une première expérience de travail individuel de recherche. Celle-ci s'effectue en lien avec la pratique de l'enseignement dans le second degré, et en intégrant les particularités des situations d'enseignement de l'académie de Créteil.

Statistiques

Pour toute autre demande de statistique, vous pouvez adresser une demande sur ce formulaire.

Organisation de la formation

Programme des enseignements :

Master 1

SEMESTRE 1

- UE1.1 : Approche théorique des programmes d'enseignement des arts plastiques 1 (5 ECTS – 30h)
- UE1.2 : Atelier de Pratique artistique 1 (8 ECTS – 70h)
- UE2.1 : Culture Professionnelle Commune 1 : Etre enseignant dans une institution, un territoire et un établissement (2 ECTS – 30h)
- UE2.2 : Langue vivante étrangère 1 – Communication orale (2 ECTS – 24h)
- UE3 : Didactique des arts plastiques – Repérage des fondamentaux (3 ECTS – 25h)
- UE4.1 : Séminaire – Construction du mémoire 1 (5 ECTS – 30h)
- UE4.2 : Arts plastiques et méthodologie de la recherche (2 ECTS – 20h)
- UE5 : Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée (3 ECTS – 12h)

SEMESTRE 2

- UE6.1 : Approche théorique des programmes d'enseignement des arts plastiques 2 (4 ECTS – 30h)
- UE6.2 : Atelier de Pratique artistique 2 (7 ECTS – 70h)
- UE7.1 : Culture Professionnelle Commune 2 – Etre enseignant dans l'établissement et dans sa classe : connaître, accueillir et inclure tous les publics (2 ECTS – 25h)
- UE7.2 : Langue vivante étrangère 2 – Compréhension et expression écrites en lien avec la discipline (2 ECTS – 18h)
- UE8 : Didactique des arts plastiques – Spécificités et ouvertures (3 ECTS – 30h)
- UE9.1 : Séminaire – Construction du mémoire 2 (6 ECTS – 20h)
- UE9.2 : Analyse critique de l'enseignement des arts plastiques (3 ECTS – 30h)
- UE10 : Découverte du milieu professionnel et/ou pratiques en établissement (3 ECTS – 6h)

Master 2

SEMESTRE 3

- UE11.1 : Approfondissement théorique des programmes d'arts

plastiques (4 ECTS – 40h)

UE11.2 : Appropriation des programmes du secondaire par la pratique plastique (4 ECTS – 50h)

UE12 : Culture Professionnelle Commune 3 : Faire classe en équipe et en partenariat (2 ECTS – 30h)

UE13.1 : Transposition didactique des arts plastiques et usages du numérique (2 ECTS – 30h)

UE13.2 : Concevoir et exposer une séquence d'enseignement 1 (2 ECTS – 35h)

UE14.1 : Séminaire – Construction du mémoire 3 (6 ECTS – 25h)

UE14.2 : Analyse des pratiques professionnelles 1 (2 ECTS – 30h)

UE15 : Stage en alternance en EPLE 1 – Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité (7 ECTS – 6h)

SEMESTRE 4

UE16 : Culture Professionnelle Commune 4 – Nourrir sa future pratique professionnelle par la recherche et la construction d'une posture (2 ECTS – 25h)

UE17.1 : Transposition didactique et projet d'enseignement (6 ECTS – 30h)

UE17.2 : Concevoir et exposer une séquence 2 (6 ECTS – 30h)

UE18.1 : Séminaire – Construction du mémoire 4 (6 ECTS – 25h)

UE18.2 : Analyse des pratiques professionnelles 2 (3 ECTS – 20h)

UE19 : Stage en alternance en EPLE 2 – Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité (7 ECTS – 6h)

Format de la formation : en présentiel, avec accès à des ressources numériques.

Stage / Alternance

Les stages d'observation, de pratique accompagnée et les stages en alternance en milieu professionnel constituent un axe fort de la formation. La mise en situation professionnelle permet aux étudiants « de se projeter dans l'exercice du métier, d'engager une réflexion sur les modalités de mobilisation des savoirs au profit d'un acte pédagogique, d'analyser l'utilisation des supports d'enseignement et d'appréhender les productions d'élèves » (devenirenseignant.gouv.fr). Ils représentent les points d'ancrage du master MEEF mention 2 et l'ensemble de la formation s'articule autour et en lien avec eux. En M1 tout comme en M2, les stages se nourrissent des différents apports des UE disciplinaires et professionnelles (tronc commun, didactique, analyse des pratiques) et inversement.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées par la CFVU de l'Université. Elles sont disponibles auprès du service de scolarité de la composante.

Calendrier pédagogique

Volume horaire de la formation : 852 heures

Périodes d'examens fixées par le calendrier universitaire, périodes de stage : 6 semaines en M1, alternance 2 jours par semaine du calendrier universitaire en M2.

Modalités d'admission en formation initiale

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Les étudiants de M1 sont recrutés sur dossiers examinés par une

commission mixte INSPE/UFR de l'université d'inscription.
Ce parcours est ouvert à toute personne justifiant :
- d'une licence d'arts plastiques,
- ou d'une équivalence pour les détenteurs d'un diplôme étranger.
Les candidats non titulaires d'un Bac +3 peuvent faire une demande de validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP) permettant d'accéder à la formation (dossier accessible à l'inscription).

Modalités d'admission en formation continue

Prérequis :

- Accès au Master 1 : être titulaire au minimum d'une licence ou équivalence.

Pour le parcours MEEF Arts plastiques, il faut déposer un dossier de candidature composé, non seulement des pièces administratives demandées mais aussi d'une lettre de motivation et d'un recueil de travaux témoignant d'un engagement artistique et de compétences plastiques variées (dessin, peinture, photo, etc.).

En 2 pages maximum, le candidat devra rédiger une réflexion critique sur l'ensemble de ses réalisations. Ce dossier devra être présenté sur papier (exceptionnellement sur DVD en cas de travaux vidéo).

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Modalités d'admission en formation en VAE

Quels que soient votre âge, votre nationalité, votre statut, vous pouvez prétendre à la VAE si vous justifiez d'une expérience professionnelle et/ou personnelle d'au moins un an en lien direct avec ce diplôme.

> En savoir plus

Candidature

Master 1 :

Du 25 février au 24 mars 2025 sur monmaster.gouv.fr

Pour vous aider à déposer votre candidature sur la plateforme Mon Master, voici quelques conseils !

Master 2 :

Du 25 février au 26 septembre 2025 sur ECANDIDAT

Partenariats

Cette formation est co-portée par l'Inspé de l'académie de Créteil et dispensée par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis.

Responsables pédagogiques

- Responsables de mention :

Michael HUCHETTE michael.huchette@u-pec.fr

Aude SEURRAT aude.seurrat@u-pec.fr

- Responsables du parcours :

Peggy BOUGY-AZRI peggy.bougy-azri@u-pec.fr

Emmanuelle GUEDON emmanuelleguedon@gmail.com

Tristan MAHOU tristan.mahou@gmail.com

Scolarité

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Bâtiment A - Bureau 069

2, rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Té. : 01 49 40 66 02 / 70 14
zoubida.seyade@univ-paris8.fr

Secrétariat

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
Bâtiment A - Bureau 069
2, rue de la liberté
93526 Saint-Denis Cedex
Té. : 01 49 40 66 02 / 70 14
zoubida.seyade@univ-paris8.fr

Plus d'informations

La formation est principalement dispensée à l'Université Paris 8 à Saint-Denis mais aussi sur les sites de l'INSPE-UPEC.

